



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 2989 - VENDREDI 11 AOÛT 2017



Quelques cadres du Rassemblement aile Limete

La plate-forme de l'opposition prévoit d'organiser des meetings populaires le 20 août dans les chefs-lieux et autres grandes

RASSEMBLEMENT DE L'OPPOSITION

Des journées ville-morte aux meetings populaires !

villes des provinces ainsi que dans les quatre districts de la ville de Kinshasa. Elle entend respecter sa feuille de route élaborée lors de son conclave tenu à Kinshasa les 21 et 22 juillet, lequel conclave a permis de planifier une série

d'actions de masse visant à faire pression en vue de la publication du calendrier électoral. Le gouvernement provincial de Kinshasa l'entendra-t-il de cette oreille ? Certainement pas, puisque les dernières marches

initiées par les mouvements citoyens dans la capitale et ailleurs dans le pays ont été sévèrement réprimées par la police pour n'avoir pas reçu le quitus préalable de l'autorité compétente.

Page 3

ATTAQUE DE 7 AOÛT À KINSHASA

La police a déjoué un plan de prise de pouvoir



Des adeptes de Bundu Dia Mayala lors de leur présentation à l'Inspection générale de la police

Dans leur stratégie visant à prendre le pouvoir, les troupes de Bundu Dia Mayala avaient ciblé trois sites dont la radiotélévision nationale où ils projetaient de déclarer la prise du pouvoir, a révélé le porte-parole de la police lors de la présentation mercredi d'une trentaine d'assaillants appréhendés. Les explications fournies à ce sujet par le colonel Pierrot Mwanamputu révélèrent un projet bien ficelé mais dont la matérialisation répondait d'un mode opératoire non conventionnel et peu classique.

Au terme de la présentation, les assaillants présumés ont été embarqués dans deux véhicules de la police pour être déferés devant les juridictions compétentes. À noter que dans l'ensemble, pour Kinshasa et le Kongo Central, il a été enregistré un bilan provisoire de dix-neuf tués, sept blessés et trente et un interpellés.

Page 3

DIASPORA

Sindika Dokolo à la tête du mouvement citoyen « Les Congolais debout »



C'est le 10 août que le mouvement citoyen « Les Congolais debout » a été officiellement lancé depuis Londres via les réseaux sociaux à travers une vidéo de deux minutes qui en donne la quintessence. Sindika Dokolo (homme d'affaires congolais et gendre du président angolais), qui en est le concepteur et initiateur, entend capitaliser ce projet pour s'assurer un enracinement auprès d'une population congolaise qui apprend à le connaître. L'objectif poursuivi est de créer un mouvement non violent capable de conscientiser les Congolais pour le respect de la Constitution par une lutte pacifique. Le mouvement, apprend-on, est ouvert aux membres de toutes les sensibilités politiques et sociales ainsi qu'à toutes les organisations de la société civile.

Page 5

ENTREPRENEURIAT

La première édition du Tropics business summit se déroulera à Johannesburg



TROPICS BUSINESS SUMMIT
October 18-21, 2017 - South Africa

L'édition inaugurale de ce sommet sur les investissements en Afrique, organisée sur le thème « Créer des synergies et construire des passerelles avec l'Afrique », se tiendra du 18 au 21 octobre 2017 à Johannesburg (Afrique du Sud). L'événement est co-organisé par Tropics Media Group de Vénicia Guinot, une entrepreneuse originaire du

Congo-Brazzaville. Tropics Business Summit, expliquent les organisateurs dans un communiqué, a notamment pour objectif de mobiliser des investissements directs étrangers en faveur du continent africain, tout en favorisant les partenariats intra-africains en vue d'accélérer l'émergence économique et le développement des pays sur le continent. Page 4

RALENTISSEMENT DE CONNEXION INTERNET

Me Georges Kapiamba dénonce une mesure illégale

Pour le président de l'Acaj, cette mesure contestée constitue un abus de pouvoir. Elle est dénuée d'autorité et de légitimité et serait inopposable aux citoyens.

Dans une réaction du 9 août, le président national de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a condamné la mesure visant à ralentir l'accès sur Internet en RDC. « Nous condamnons cette mesure illégale. Elle porte atteinte à la liberté d'expression, d'opinions, de la presse ainsi qu'au droit d'information. En particulier, elle empêche les journalistes et professionnels des médias d'illustrer leurs reportages par des images », a noté le juriste.

Pour le président national de l'Acaj, cette mesure constitue un ordre manifestement illégal que quiconque n'est tenu d'exécuter en application de l'article 28 de la Constitution. « Les entreprises de service Internet doivent s'abstenir d'en exécuter d'autant plus qu'elle n'émane pas d'une autorité judiciaire compétente », a-t-il conseillé.

Recourir à un juge et non le contraire

Exigeant le rétablissement immédiat et sans condition de la connexion Internet et l'accès libre de citoyens, en particulier les professionnels des médias, aux réseaux sociaux, Me Georges Kapiamba a rappelé que dans une société démocratique, l'exercice des droits et libertés fondamentaux de citoyens ne peut être restreint que par un juge agissant dans les strictes formes et conditions préalablement prévues par la loi. Le gouvernement et ses entités telle que l'ARPTC n'ont, a-t-il dit, aucun droit de



Me Georges Kapiamba

limiter l'exercice de libertés fondamentales de citoyens. Pour ce juriste, dans le cas où ces derniers estimeraient nécessaire cette limitation, ils doivent s'adresser au juge et non le contraire. « La mesure que nous contestons aujourd'hui constitue un abus de pouvoir. Elle est dénuée d'autorité et légitimité et est inopposable aux citoyens », a insisté Me Georges Kapiamba. Le président de l'Acaj rappelle, par ailleurs, que les victimes de cette mesure illégale conservent le droit de poursuivre en justice, en paiement des dommages et intérêts, l'État congolais solidairement avec toutes les entreprises de service d'Internet qui ont exécuté aveuglement son ordre manifestement illégal. « Cela est valable devant les juridictions congolaises ou les mécanismes quasi juridictionnels des Nations unies », a souligné le juriste. Il est noté que le gouvernement a fait inscrire les entreprises qui fournissent l'Internet de diminuer à la vitesse d'accès à l'Internet et aux réseaux sociaux jusqu'à nouvel ordre. Les téléchargements

d'images et documents sont désormais limités. Cette décision viserait ainsi à « mettre fin à l'usage abusif » de l'Internet, notamment des réseaux sociaux.

Des sources proches de société de télécommunication et fournisseurs d'Internet notent que ces dernières sont mécontentes de cette décision qui constitue un manque à gagner d'une valeur inestimable pour elles. Mais, ont-elles avoué, leur crainte est de subir les « représailles » au cas de la non-application de cette décision. Dans une interview accordée le 9 août à Radio Okapi, le ministre des Postes, Télécommunications et Nouvelles technologies de l'information et de la communication, Emery Okundji, a promis que la mesure de restriction de diffusion des images sur les réseaux sociaux sera levée « dans quelques jours ». Pour ce membre du gouvernement, cette mesure de la limitation d'accès aux réseaux sociaux a été prise « pour des raisons de sûreté publique ».

Lucien Dianzenza

LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Kinshasa intègre une dynamique régionale

Une réunion devra se tenir prochainement entre les experts de la RDC et leurs collègues provenant des neuf pays limitrophes dont le Congo-Brazzaville.

Il s'agit d'un pas important dans la création d'une synergie pour promouvoir le commerce intra-régional. Kinshasa veut en faire aussi une opportunité pour renforcer sa lutte contre la sortie effrénée des devises étrangères.

D'une manière générale, l'idée est d'arriver à promouvoir un système de concertations entre les pays limitrophes dans le cadre de la lutte contre la fraude, un phénomène qui prend une ampleur inquiétante dans la sous-région si l'on juge par les nombreux rapports sur les millions de dollars américains perdus dans plusieurs secteurs dont les exportations de café et cacao. En RDC, le ministre d'État chargé de l'Économie nationale, Joseph Kapika, a confirmé une rencontre prochaine avec les délégués de l'Angola, de la Zambie, de la Tanzanie, du Burundi, du Rwanda, de l'Ouganda, de la Centrafrique, du Soudan et de la République du Congo-Brazzaville.

Avec la tenue régulière de ce genre de réunions, l'espoir est de lutter plus efficacement contre la fraude fiscale et douanière aux frontières. Très ambitieux, Kinshasa espère par exemple que les pays limitrophes se mettront ensemble pour arrêter des listes définitives des produits et articles à importer et à exporter dans cet espace géographique. Pour la RDC, une telle stratégie de lutte contre la fraude adoptée au niveau régional aura l'avantage de stopper les sorties excessives de devises étrangères, une des causes de l'instabilité actuelle du franc congolais. Cette approche va aider ainsi le gouvernement congolais à neutraliser toute forme de sabotage économique de la part d'opérateurs économiques plutôt véreux qui n'arrivent pas à arracher des parts de marché. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

FONCTION PUBLIQUE

Des négociations pour fixer le Smig

Au-delà de la fixation du salaire minimum interprofessionnel garanti (Smig), les termes du protocole d'accord prévoient également la convocation du Conseil national du travail pour établir justement ce Smig et le lancement des pourparlers sur le barème de salaire des fonctionnaires et agents de l'État. Toutes les dispositions sont prises pour éviter les disparités des salaires et lutter plus à l'ère contre la perte du pouvoir d'achat des salariés.

Au cours des dernières discussions avec le Premier ministre, Bruno Tshibala, à la primature, les syndicats ont réclamé la réhabilitation expresse du Cadre permanent pour le dialogue social (CPDS). Avec sa réactivation par le ministère d'État chargé du Travail, il sera possible désormais d'aborder plus sereinement les questions relatives au Smig. Le chef de l'exécutif national a instruit le ministre du Travail d'organiser rapidement le conseil pour aborder l'épineuse question du Smig et les mesures pratiques à prendre pour la réhabilitation du CPDS.

Du côté des syndicats, l'on a confirmé la poursuite des négociations pour matérialiser l'engagement du gouvernement dans la paie des salaires.

L.E.

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bobe
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Campoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelélé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RASSEMBLEMENT

Des journées ville morte aux meetings populaires !

La plate-forme de l'opposition prévoit d'organiser des meetings populaires, le 20 août, dans les chefs-lieux et autres grandes villes des provinces ainsi que dans les quatre districts de la ville de Kinshasa.

Décidément, le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement/aile Limete n'entend pas abdiquer dans son action visant à contraindre la Céni et le gouvernement à organiser les scrutins avant fin 2017. La pression qu'exerce cette frange de l'opposition reste maintenue jusqu'à nouvel ordre. Fort du succès des journées ville morte initiées les 8 et 9 août dernier, bien que relativisé par une certaine opinion qui estime le contraire en mettant notamment une emphase sur la reprise normale des activités au deuxième jour, le Ras-sop/Limete est décidé d'aller jusqu'au bout de sa lutte politique. Il s'agit de pousser la Céni à publier dans l'urgence le calendrier électoral avec, à la clé, le départ programmé de Joseph Kabila à qui la Constitution interdit de se représenter pour un troisième mandat.

En vertu de cela, le Ras-sop/Limete entend respecter scrupuleusement sa feuille de route élaborée lors de son conclave tenu à Kinshasa les 21 et 22 juillet 2017. Ces assises ont, en effet, permis à la plate-forme de planifier une série d'actions de masse dont les journées ville morte du 8 et 9 août constituent une première étape, ou mieux un avertissement à l'autorité politique appelée à revoir sa copie dans l'accompagnement du processus électoral. « *Toutes les actions prévues dans notre feuille de route sont maintenues* », a déclaré le secrétaire général de l'UDPS et cadre du Rassemblement. La prochaine action en vue, à l'en croire, consiste en l'organisation des meetings populaires le 20 août dans les chefs-lieux et autres grandes villes des provinces ainsi que dans les quatre districts de la ville-province de Kinshasa. Une gageure pour cette plate-forme lorsqu'on sait qu'à Kinshasa et ailleurs sur le territoire national, les meetings populaires sont interdits par les gouvernements provinciaux afin de prévenir d'éventuels dérapages qui pourraient en résulter avec un effet d'en-



Félix Tshisekedi s'exprimant devant la presse

traînement sur le plan sécuritaire. Le Rassemblement qui a toujours fait fi des autorisations préalables requises va-t-il de nouveau enfreindre la procédure légale au profit d'une simple lettre d'information à transmettre à l'autorité compétente ? Dans les milieux proches de cette plate-forme, on dénie à l'autorité urbaine la compétence d'autoriser une quelconque manifestation pacifique, mais plutôt celui de veiller à l'encadrement et à la sécurité des manifestants en conformité avec les prescrits démocratiques.

Le gouvernement provincial de Kinshasa l'entendra-t-il de cette oreille ? Certaine-

ment pas, puisque les dernières marches initiées par les mouvements citoyens dans la capitale et ailleurs dans le pays ont été sévèrement réprimées par la police pour n'avoir pas reçu le quitus des autorités provinciale et municipale. Le même scénario risque de se répéter si les membres du Rassemblement s'en tenaient à ignorer l'autorité compétente pour n'écouter que la voix de leur propre raison. En tout cas du côté du Rassemblement, l'on se dit prêt à parer à toute éventualité et à engager s'il le faut un bras de fer avec l'autorité publique.

L'autre échéance sur laquelle le Rassemblement fait une

fixation est celle du 1er octobre 2017. À défaut pour la Céni de convoquer le corps électoral pour les scrutins électoraux prévus pour le 31 décembre au plus tard, le Ras-sop/Limete entend accentuer la pression jusqu'à obtenir l'alternance tant au sommet de l'État qu'au bureau de la Céni. Ces actions iront de la désobéissance civile en vertu de l'article 64 de la Constitution aux sit-in devant les bureaux de la Céni et d'autres institutions du pays. Ceci pour dire que la lutte politique menée par le Ras-sop/Limete vient d'arpenter d'autres voies plus courageuses, voire suicidaires. L'avenir nous le dira.

Alain Diasso

ATTAQUE DE 7 AOÛT À KINSHASA

La police a déjoué un plan de prise de pouvoir

Dans leur stratégie visant à prendre le pouvoir, les troupes de Bundu Dia Mayala (BDM) avaient ciblé trois sites dont la radiotélévision nationale où ils projetaient de déclarer la prise du pouvoir, a révélé le porte-parole de la police lors de la présentation mercredi d'une trentaine d'assaillants appréhendés.

Ils étaient une trentaine, ces membres du mouvement politico religieux Bundu-Dia Mayala, présumés auteurs des attaques du 7 août à Kinshasa et au Kongo central, à avoir été présentés officiellement le 9 août au public. La cérémonie, furtive et sobre, s'est déroulée à l'Inspection générale de la police à Kinshasa. Pieds nus, assis sur des chaises en plastique, sous la surveillance de policiers en uniforme, certains arborant un béret ou un bandeau rouge autour de la tête, ces hommes et ces femmes semblaient visiblement assumer leur statut de fauteurs de trouble. Les yeux hagards, écoutant sans broncher le discours réquisitoire du porte-parole de la police



Des adeptes de BDM en action

rappelant les faits portés à leur charge, ils étaient comme préparés psychologiquement à subir toute sorte de sentence.

Le colonel Mwanamputu a, sans ambages, confirmé la thèse du coup d'État qu'avait planifié ce groupe d'assaillants qui ne visaient autre chose que le renversement du régime et la prise du pouvoir. Grâce à leurs fétiches qui les rendaient invulnérables, ils avaient développé l'illusion d'une prise de pouvoir sans encombre dans une ville qu'ils tenaient dans leur giron magico-spirituel. De manière synchronisée, ces troupes de BDK ont attaqué les signes du pouvoir dans la capitale en ciblant trois sites principaux, en l'occurrence la Télévision nationale, l'aéroport international de Ndjili ainsi que le centre d'émission Télé consult.

Les explications fournies à ce sujet par le porte-parole de la police révélaient un projet bien ficelé mais dont la matérialisation répondait d'un mode opératoire archaïque et peu classique. « Après les éléments préliminaires des enquêtes, il ressort que

pour la ville de Kinshasa, les assaillants progressaient sur trois axes. Premier axe, les assaillants interpellés au niveau de l'UPN avaient pour objectif de prendre le contrôle du centre d'émission de Binza Pigeon. Deuxième axe, les assaillants interpellés au niveau de Selembao et Bumbu avaient pour objectif d'investir le siège de la radiotélévision nationale congolaise dans le but de faire une déclaration de prise de pouvoir. Troisième axe, les assaillants interpellés au niveau de Sainte-Thérèse à Ndjili et Kimbanseke avaient pour objectif d'investir l'aéroport international de Ndjili », a renseigné le porte-parole de la police.

Au terme de la présentation, les assaillants présumés ont été embarqués dans deux véhicules de la police pour être déférés devant les juridictions compétentes. À noter que dans l'ensemble, pour la ville de Kinshasa et la province de Kongo central, il a été enregistré le bilan provisoire de dix-neuf tués, sept blessés et trente et un interpellés.

Alain Diasso

ENTREPRENEURIAT

La première édition de Tropics business summit se déroulera à Johannesburg

L'édition inaugurale de ce sommet sur les investissements en Afrique, organisée sur le thème « Créer des synergies et construire des passerelles avec l'Afrique », se tiendra du 18 au 21 octobre 2017 à Johannesburg en Afrique du Sud. L'activité est co-organisée par Tropics Media Group de Vénicia Guinot, une entrepreneuse originaire du Congo-Brazzaville.

Tropics Business Summit, expliquent les organisateurs dans un communiqué, a notamment pour objectif de mobiliser des investissements directs étrangers en faveur du continent africain, tout en favorisant les partenariats intra-africains, en vue d'accélérer l'émergence économique et le développement des pays sur le continent. « Les fondateurs du Tropics Business Summit, Sommet sur les Investissements en Afrique, se positionnent comme des ambassadeurs du commerce intra-africain et deviennent ainsi des partenaires de confiance pour accompagner les entrepreneurs africains à rencontrer leurs pairs ainsi que des investisseurs qui se mettent, eux aussi, à la conquête des opportunités d'affaire sur le continent », fait-on savoir.

Cette première édition, indiquent les organisateurs, réunira un peu plus d'une centaine d'entreprises africaines et internationales,

des institutions bancaires, des agences de financement de projets, des porteurs de projets, des agences d'appui à l'entrepreneuriat, des institutions de promotion des investissements et du développement, des collectivités urbaines ou régionales et divers autres acteurs publics et privés du développement socio-économique. À cet effet, précise-t-on, un accent particulier sera mis sur le développement de 5 secteurs considérés comme des piliers de la transformation et de l'émergence économique du continent : les infrastructures ; les énergies renouvelables ; l'agriculture et l'agro-transformation ; les technologies de l'information et de la communication et les télécommunications. Les participants pourront ainsi s'engager sur des opportunités concrètes d'investissements ; mobiliser des financements ; nouer des partenariats d'affaires ; explorer de nouveaux marchés ; s'ouvrir à l'international ; initier des partenariats novateurs de coopérations économiques entre les collectivités locales (urbaines ou régionales).

Sommet plurilingue

Le Tropics Business Summit, précisent les organisateurs, sera plurilingue afin de briser les barrières linguistiques et d'améliorer les interactions entre les marchés francophones, anglophones, luso-



Vénicia GUINOT, co-organisatrice du Tropics Business Summit pendant une séance de travail

phones et arabophones. En outre, fait-on savoir, le développement de l'entrepreneuriat africain sera aussi au cœur des préoccupations de cette édition, avec des opportunités de financements internationaux et des accompagnements multiformes pour les PME africaines. Le Tropics Business Summit est organisé, avec la participation du gouvernement de la République d'Afrique du Sud, par le Tropics Media Group, CrebMultimédia

et Merits Services, trois groupes dont les promoteurs sont des citoyens africains basés en Afrique du Sud. « De ce fait, le sommet et son dîner de gala deviennent des plates-formes profitables à l'écosystème touristique local et l'entrepreneuriat, ainsi qu'un levier majeur d'attractivité touristique », se réjouissent les organisateurs. Une partie de la vente des tickets du sommet et de son dîner de gala ira vers deux causes importantes. La première

est la campagne internationale « Forever changed global awareness campaign » sur la sensibilisation au cancer du sein et un documentaire basé sur la vie de la survivante sud-africaine Addi Lang. La deuxième cause est le financement du Makeba center for girls, fondé par le Dr Miriam Makeba, pourvoyant un toit aux filles dénuées de ressources et/ou abusées entre les âges de 11-18 ans.

Patrick Ndungidi

LIVRES

Le Lexique douanier et accisien de la RDC disponible à Kinshasa et à Lubumbashi

Porté sur les fonts baptismaux à l'occasion de sa présentation, le 25 juillet, à l'École nationale des finances, l'ouvrage du sous-directeur à la Direction générale des douanes et accises (DGDA), André Monga Numbi, reprend plus de 700 termes douaniers traités directement ou indirectement en 512 pages.

Présenté solennellement à Kinshasa, puis baptisé par l'ex-gouverneur de la Banque, Jean-Claude Masangu Mulongo, le Lexique douanier et accisien de la RDC est tenue pour « une plateforme, mieux un carrefour de tous les instruments douaniers et accisiens » par son auteur. André Monga souligne que son livre est adressé à la fois aux praticiens des douanes et accises, à des catégories professionnelles diverses et variées dont les commissaires en douanes et les opérateurs économiques. Mais il sera tout autant utile aux professeurs, chercheurs et étudiants.

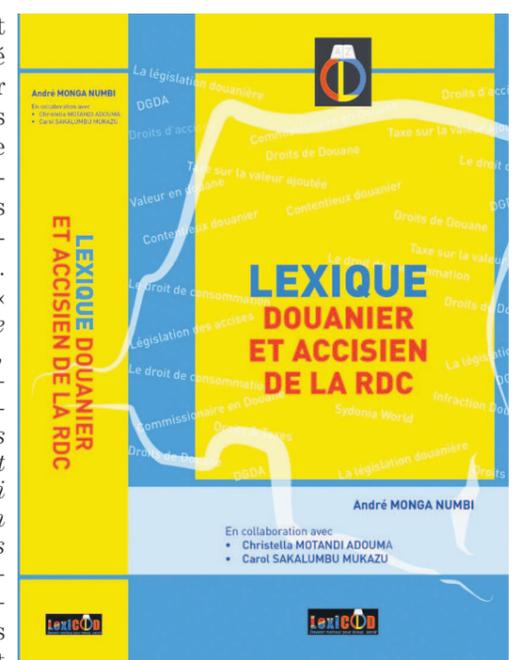
La nouvelle parution dont le sous-directeur de la DGDA a commencé la rédaction il y a quatre ans, en plein exercice de ses fonctions, procède à une présentation plus ou moins exhaustive des concepts et notions relatifs à

ce domaine vaste qu'est le droit douanier. Et ce, aux niveaux tant national qu'international. Le Lexique douanier et accisien de la RDC est donc, en définitive, un outil pratique permettant un accès direct et facile au vocabulaire douanier. L'auteur l'a écrit fort de l'expérience acquise dans le domaine douanier dans la perspective, a-t-il déclaré, de rendre plus accessible au commun des mortels le droit douanier tenu d'ordinaire pour « un droit spécial se complaisant dans un jargon incompréhensible aux profanes ». Ainsi, ce nouvel ouvrage propose en ordre alphabétique

plus de 719 termes collectés avec soin, tel est son premier mérite. Le second qu'on lui reconnaît c'est d'avoir développé les termes de manière directe et indirecte. Et en troisième lieu, ce qui semble plus essentiel encore à André Monga, le référencement de tous les thèmes développés, repris selon le standard international. Tel est la composition de ce livre de 512 pages dont les écrits sont disposés en deux colonnes.

Dès lors, il nous revient que le Lexique douanier et accisien de la RDC qui ne se limite pas aux simples définitions présente, en sus, les concepts. L'auteur, licencié en

droit économique et social, s'est employé à les développer dans leurs aspects techniques avec le plus de détails possibles de sorte que les lecteurs s'y retrouvent bien aisément. Ce, au travers du « développement de certains termes, mais aussi des références bibliographiques et/ou des textes législatifs et réglementaires qui serviront chacun de repère pour des recherches plus approfondies », nous renseigne-t-il. C'est pour cette fin, que le sous-directeur de la DGDA s'est évertué, explique-t-il, « en présence d'une multitude de textes législatifs et réglementaires d'une part et d'autre part face à la technicité de la matière douanière de présenter et d'expliquer ces concepts afin de rendre accessible et abordable cette matière jusque-là réservée aux seuls initiés ». Présenté comme étant une première édition, ce lexique initial



André Monga dédicaceant des exemplaires de son lexique

sera actualisé et enrichi. Ce qui préfigure une prochaine édition qui prendrait en compte, fait savoir André Monga, à la fois des nouvelles dispositions de la législation douanière et des accises et des critiques constructives. Et comme dans le présent ouvrage, dans celui à venir, l'auteur abordera avec une aisance et objectivité les questions liées au domaine des douanes et accises.

Nioni Masela

CARITAS CONGO

La cellule Fonds de solidarité a un nouveau responsable

C'est lors de la prière hebdomadaire du jour que Joseph Kiala, le nouveau responsable, a été présenté par le secrétaire exécutif de la Caritas Congo ASBL, le Dr Boniface Nakwagelewi Ata-Deagbo.

La présentation de Joseph Kiala a été faite en présence du 1er secrétaire exécutif adjoint chargé des finances et du personnel, l'abbé Éric Abedilembe Awacanok et du 2e secrétaire exécutif adjoint chargé de la qualité des projets, Thadée Barega Lombe. À la tête de la cellule Fonds de solidarité de Caritas, Joseph Kiala place son mandat sous le signe d'humilité. Mais il ne compte pas travailler en vase clos. C'est pourquoi il a sollicité l'appui de l'ensemble du personnel de Caritas Congo ASBL. Notons que Joseph Kiala a

oeuvré plusieurs années depuis 2010 comme chargé de la communication adjoint à la Cellule de communication de Caritas Congo ASBL et même au Secrétariat de direction de cette maison où il a été engagé en 2008. Après cet engagement, le nouveau responsable de la cellule Fonds de solidarité a, dans un premier temps, travaillé au service de promotion de la santé et à la logistique. Il prend donc la direction de ladite cellule qui, au départ comme Fonds de solidarité, faisait partie du service des urgences de la Caritas Congo ASBL. Les années qui ont suivi, le Fonds de solidarité est devenu une Cellule dirigée ou animée respectivement par Étienne Mbilizi, Guezing Kizinga, Blaise Mbo et Guy-Marin Kamandji. Ce dernier est l'actuel chargé de communication de la Ca-

ritas Congo ASBL. Depuis quelques mois, M. Guy-Marin Kamandji s'était lui aussi occupé de ce Fonds de solidarité comme activité au sein de la cellule de communication.

Le Fonds de solidarité est un ensemble de biens qui permettent à l'Église-Famille de Dieu en RD Congo d'exprimer la charité, la solidarité et d'appuyer les initiatives locales d'assistance des populations vulnérables en cas des catastrophes humanitaires et situation de post-conflits. Le Fonds de solidarité couvre toute l'étendue de la RD Congo. Il peut, dans le cadre de la solidarité universelle, avec l'aval du secrétaire général de la Conférence épiscopale nationale du Congo, réaliser ses interventions dans d'autres pays se trouvant dans le besoin.

Aline Nzuzi

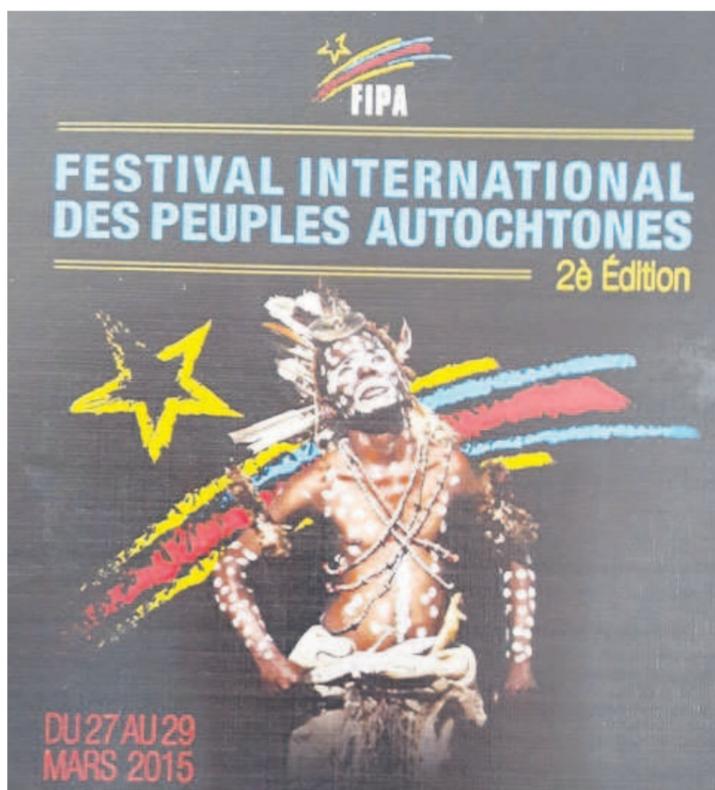


Joseph Kiala, nouveau responsable de la cellule Fonds de solidarité de Caritas

PROTECTION DES PEUPLES AUTOCHTONES EN RDC

Un appel de la Dycepaup en direction du gouvernement

L'ONG exhorte le pouvoir en place à proposer et à faire voter une loi dans ce sens au Parlement.



Dans un communiqué publié le 9 août, la Dynamique communautaire pour l'émancipation des peuples autochtones pygmées (Dycepaup) plaide pour une loi visant la protection et la promotion des droits des peuples autochtones en RDC. Dans le plaidoyer, cette ONG basée dans le Haut-Katanga lance un appel au gouvernement congolais afin de proposer et faire voter cette loi au Parlement. L'Association a également appelé les Twa à bannir la violence comme mode de revendication, en privilégiant les voies légales. Il est, en effet, rappelé que le monde entier célèbre, chaque 13 septembre, la Journée internationale des peuples autochtones. Cette commémoration vise à renforcer la coopération internationale pour résoudre les problèmes rencontrés par les populations autochtones dans les domaines des droits de l'homme, de l'environnement, du développement, de l'éducation, de la santé, etc. L'ONU, note-t-on, estime à environ 370 millions de personnes, le nombre de peuples autochtones vivant dans 90 pays.

Lucien Dianzenza

DIASPORA

Sindika Dokolo à la tête du mouvement citoyen « Les Congolais debout »

L'objectif dudit mouvement consistera à conscientiser la population pour le respect de la Constitution à travers une lutte pacifique.

Un nouveau mouvement citoyen vient de voir le jour et entend se frayer sa place dans la multitude qui existe déjà en RDC à l'image de Lucha et Filimbi qui tentent, à leur manière, de mobiliser les Congolais dans une mouvance non partisane pour mettre la pression sur le pouvoir. « *Les Congolais debout* », telle est la dénomination du nouveau mouvement citoyen qui fait de l'alternance en 2017 une de ses motivations essentielles. C'est le 10 août que le projet a été officiellement lancé depuis Londres via les réseaux sociaux à travers une vidéo de deux minutes qui en donne la quintessence.

« *Les Congolais débout* » est étroitement lié à la personne de Sindika Dokolo qui en est le concepteur et initiateur. L'homme d'affaires congolais et gendre du président angolais José Eduardo dos Santos, qui a déjà exprimé des ambi-



A l'avant-plan Sindika Dokolo

tions présidentielles, entend donc capitaliser ce projet pour s'assurer un encreage auprès d'une population congolaise qui apprend à le connaître. « *Si, comme nous, vous pensez que la RDC souffre d'avoir été trahie par ses dirigeants, devenez un Congolais debout* », déclare-t-il dans cette vidéo de lancement mise en ligne concomitamment avec une plate-forme destinée à recueillir les adhésions.

L'objectif poursuivi est de créer un mouvement non violent capable de conscientiser les Congolais pour le respect de la Constitution par une lutte pacifique. Il est question, comme le font savoir les animateurs du projet, de « *diffuser massivement une juste pensée dans le but du respect strict et sans condition de la constitution en son article 64 dans l'intérêt*

national et dont le peuple est le seul bénéficiaire ». Le mouvement, apprend-on, est ouvert aux membres de toutes les sensibilités politiques et sociales ainsi qu'à toutes les organisations de la société civile. Et pour parvenir à ses fins, le mouvement entend recourir à toute forme d'actions non violentes telles que les manifestations pacifiques et les sit-in à Kinshasa et dans l'arrière-pays dans le seul but d'obtenir l'alternance politique consacrée par la Constitution. Sindika Dokolo assure toutefois que son militantisme se fait indépendamment de sa famille et ne cache pas, en revanche, sa proximité avec l'opposant Moïse Katumbi avec lequel il partage un certain nombre d'idéaux sur le plan politique, économique et social.

Alain Diasso

ONU

Le Conseil de sécurité appelle à protéger les humanitaires

Le Conseil de sécurité entend mettre un terme « par tous les moyens » aux conflits, en s'attaquant aux causes profonde « d'une manière inclusive et durable ».

Le risque de famine qui menace plus de 20 millions de personnes au Yémen, en Somalie, au Soudan du sud, et dans le nord-est du Nigéria préoccupe le conseil de sécurité. « Les conflits en cours et la violence ont des conséquences désastreuses sur le plan humanitaire et empêchent le bon acheminement de l'aide humanitaire à court, moyen et long terme », ont alerté ses 15 membres, soulignant la corrélation existant entre les pénuries alimentaires et la vulnérabilité des femmes, des enfants et des personnes handicapées.

Cette instance appelle toutes les parties aux conflits armés – et ceux qui les influencent – au respect du droit international humanitaire et à leur obligation de protéger les civils. Le Conseil insiste sur la nécessité de garantir non seulement la sécurité des opérations et du personnel humanitaire dans les pays qui sont en proie à un conflit, mais aussi de protéger les installations médicales, le personnel médical, les moyens utilisés pour leur transport et leur matériel.

Le Conseil de sécurité a déploré qu'« Au Yémen, au Soudan du Sud, en Somalie et dans le nord-est du Nigéria, qui sont déchirés par des conflits, certaines parties n'aient pas permis un acheminement sans entrave continu de l'aide alimentaire essentielle et des autres formes d'aide humanitaire », demandant à toutes les parties d'assurer un accès humanitaire en toute sécurité, et la distribution sur l'ensemble des territoires des denrées alimentaires, du carburant et des fournitures médicales essentiels d'importation.

Pour une action humanitaire plus efficace, il a demandé à ces pays de prendre des mesures urgentes, saluant au passage les efforts des donateurs pour apporter une réponse à ces quatre crises.

J.M.L.

MALI

Manifestation pacifique devant l'ambassade de France à Bamako

À l'appel du mouvement «On a tout compris Waati Sera», des centaines de personnes ont manifesté en fin de semaine dernière et devant l'ambassade de France à Bamako au Mali, pour demander une meilleure implication dans la crise sécuritaire dans le pays.

Sur leurs pancartes, on pouvait lire : «Oui à l'intégrité territoriale du Mali», «Non à la division du Mali», «Non au silence coupable de la France» et «Minus-

«On a tout compris Waati Sera»

ma et Barkhane on en a marre!». Le défilé a rassemblé des Maliens de tous bords et de toutes sensibilités. Pour le porte-pa-

role de «On a tout compris Waati Sera» Dama Ben Diarra, «La force française Barkhane et la Minusma observent de façon passive les exactions contre les populations civiles qu'elles disent sécuriser».

Il demande à la France d'«arrêter de favoriser/protéger un groupe armé au détriment des autres, d'arrêter de désarmer certains groupes en dehors du processus du DDR, d'arrêter immédiatement le système de cantonnement de l'armée malienne sur son propre territoire, de faciliter la libération immédiate des prisonniers civils et militaires et de clarifier son agenda au Mali».

La manifestation s'est déroulée de façon pacifique et sans incident.

Noël Ndong

CENTRAFRIQUE

Des ex-combattants se lèvent contre la FAO

Les ex-combattants Anti-Balaka et Séléka sont mécontents depuis lundi de la FAO. Ils exigent de cette institution des kits dans le cadre de réduction des violences communautaires dont la FAO est chargée de la mise en œuvre.

Ils étaient 766 ex-combattants, hommes et femmes à suivre, durant trois mois, une formation dans les filières mécanique, agriculture et élevage. Ceci dans le cadre du projet de réduction des violences communautaires financé par la Minusca en collaboration avec la section DDRR, pour la mise en œuvre de son programme pré-DDR.

Ce projet se propose d'offrir des alternatives au recours à la violence aux éléments des groupes armés qui acceptent de déposer volontairement les armes et de participer à des activités d'intérêt communautaire ou génératrices de revenu. « Nous avons été identifiés par la Minusca qui a bien accepté de soutenir notre réinsertion à travers le financement de ce projet. Nous avons été formés pendant 3 mois avec l'appui technique de FNEC, ANDE, et JPN dans les domaines de mécanique, agriculture et élevage », a expliqué Eric Begoto, un des ex-combattants.

Les raisons du mécontentement des bénéficiaires s'expliquent par le retard

dans la réalisation des activités par la FAO. « Il y'a trois mois aujourd'hui après notre formation que nous n'avons pas pu obtenir les produits pour démarrer nos activités. Alors que nos frères qui ont opté pour les autres filières ont déjà reçu leurs kits. Voilà pourquoi nous sommes venus manifester devant le siège de la FAO, car nous avons constaté que la FAO est en train de nous rouler dans la farine », a déploré Arsène Le-gbalamo.

Du côté de la FAO, le retard est lié à la difficulté d'avoir les bétails pour livrer aux bénéficiaires. Ce projet est aussi une activité de l'Unops qui apporte son appui à la FAO.

La Croix-Rouge observe trois jours de deuil

La Croix-Rouge centrafricaine(CRCA) observe depuis le 9 août un deuil de trois jours, suite à l'assassinat de ses agents au sud-est.

« Face à cette situation douloureuse, nous demandons aux volontaires de la CRCA d'observer trois jours de deuil en la mémoire de leurs vaillants collègues à compter de ce jour 9, ce jusqu'au 11 août », a, dans un communiqué, protesté le président national de la CRCA, An-

toine Mbao Bogo, avant d'annoncer l'observation de trois jours sur le terrain. Ce deuil est déclenché quatre jours après que six volontaires ont été tués à Gambo, une ville du sud-est où un centre de santé a été attaqué le 05 août dernier par un groupe armé. De sources autorisées, les volontaires de la Croix-Rouge tenaient une réunion dans l'enceinte de l'hôpital dans le but d'organiser les descentes sur le terrain.

De nombreux habitants de Gambo ont regagné Bangassou, ville

la plus proche, depuis que les groupes armés ont attaqué ce groupe de volontaire. Le bilan de cette attaque, selon des sources non officielles, fait état d'une cinquantaine de tués et au moins 15 blessés reçus à Bangassou.

Cette attaque intervient moins d'un mois après la signature de l'accord de Sant' Egidio qui engage les groupes armés à cesser toute violence sur le territoire centrafricain.

Josiane Mambou Loukoula et RJDH

KENYA

Raila Odinga dénonce une élection présidentielle «manipulée», la tension monte

La tension est montée d'un cran à travers le pays et l'opposition crie à la fraude électorale après l'annonce mercredi des résultats provisoires de l'élection présidentielle qui donnent le président sortant largement en tête devant l'opposant Raila Odinga.

La Commission électorale (IEBC) a publié mercredi à la mi-journée les résultats transmis électroniquement par 94,5% des bureaux de vote, créditant Uhuru Kenyatta de 54,36% des suffrages, contre 44,77% pour Raila Odinga, sur un total de 14,4 millions de votes comptabilisés.

Réagissant après la publication de ces résultats, l'opposant kényan qui est candidat pour la quatrième fois à la présidentielle les a rejetés, soulignant que cette élection a été « manipulée par un piratage informatique ». « Il s'agit d'une fraude d'une gravité monumentale, il n'y a pas eu d'élection », a déclaré à la presse ce candidat de la coalition d'opposition Nasa, des accusations qui, combinées aux manifestations de ses partisans, ont fait ressurgir le spectre des violences de la présidentielle de 2007.

Raila Odinga a soutenu être en tête de l'élection et dénoncé « des pirates informatiques qui ont « manipulé » ce scrutin à l'avantage du président sortant, en prenant le contrôle du système de comptage des voix

grâce aux codes d'accès d'un responsable informatique de la Commission électorale assassiné un peu plus d'une semaine auparavant. Malgré cela, il appelé les Kényans au calme avant toutefois d'ajouter : « Je ne contrôle pas le peuple ».

En 2007, Raila Odinga avait crié

« Pour l'instant, je ne peux pas dire si ce système a été piraté ou non »

à la fraude à l'annonce de la réélection du président Mwai Kibaki. Le Kenya avait alors plongé dans deux mois de violences politico-ethniques et de répression policière ayant fait 1.100 morts et plus de 600.000 déplacés. Lors de l'élection de 2013, il avait également dénoncé des fraudes après la victoire dès le premier tour d'Uhuru Kenyatta, et avait saisi la Cour suprême, qui avait tout de même validé les résultats.

Le président de la commission électorale, Wafula Chebukati, a qualifié l'élection de « libre et juste » et précisé que les résul-

tats publiés en ligne, sur la base de transmissions électroniques depuis les bureaux de vote, ne sont pas définitifs. « Pour l'instant, je ne peux pas dire si ce système a été piraté ou non », a-t-il relevé au sujet du piratage informatique évoqué par l'opposition. « La Commission va rassembler les copies originales des procès-verbaux de résultat de chacun des bureaux de vote avant de publier ces résultats définitifs, un processus qui pourrait prendre plusieurs jours », a-t-il dit lors d'une conférence de presse.

Quelque 19,6 millions d'électeurs kényans ont voté mardi pour départager le président sortant et son rival. Ils devaient aussi élire leurs députés, gouverneurs, sénateurs, élus locaux et représentantes des femmes à l'Assemblée. Durant la campagne électorale, Uhuru Kenyatta, 55 ans, et son vice-président, William Ruto, avaient mis en avant leur bilan économique, notamment avec une croissance à plus de 5% par an et le développement des infrastructures. Raila Odinga a dénigré ce bilan, critiquant la hausse du prix des denrées alimentaires et se posant en garant d'une croissance économique mieux partagée.

Nestor N'Gampoula

LES MEILLEURES FORMATIONS

Réseau et Système

100% pratique

- Gérez les serveurs virtuels en entreprise
- Gestion Internet en entreprise
- Devenez Expert en maintenance informatique et réseau
- Système Multiwan - Gérez plusieurs fournisseurs Internet - Basculement automatique Répartition de la charge - Connexion permanente
- Administrez un réseau d'entreprise sous Linux ou Windows (Switch/Vlan/Router/Wifi/DHCP/DNS/WPAD)
- Antivirus Réseau Symantec Protection SRV & PC

06 621 45 25 / 05 345 78 62

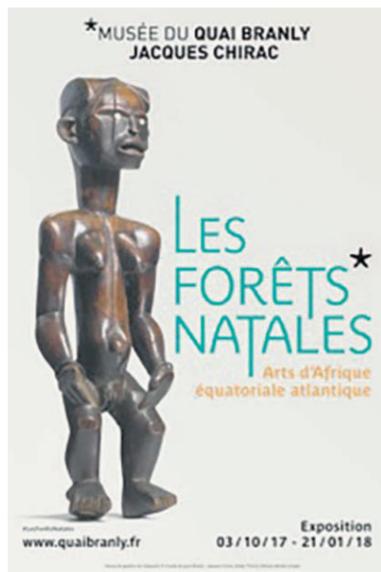
849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers la pharmacie Jagger) Brazzaville - Congo / E-mail : kdcomputer2011@gmail.com

KD Computer

EXPOSITION

« Les Forêts natales » au Musée Quai Branly -Jacques Chirac

France. Dans le cadre des Arts d'Afrique équatoriale à la Galerie Jardin, Yves Le Fur, commissaire de l'exposition programme « Les Forêts natales », du 03 octobre 2017 au 21 août 2018, au Musée Quai Branly - Jacques Chirac.



Les organisateurs de l'exposition expliquent que l'Afrique équatoriale atlantique a donné aux arts africains quelques-uns de ses plus exceptionnels chefs-d'œuvre, de la puissance plastique des Fang à l'élégance naturaliste des Punu, panorama des principaux styles artistiques de cette vaste région. Au cœur de l'Afrique équatoriale atlantique, l'aire culturelle, qui embrasse la République gabonaise, la République de Guinée Equatoriale, le sud de la

République du Cameroun et l'ouest de la République du Congo, est une région de grande tradition sculpturale.

On apprend également de leur part que le génie plastique des artistes Fang, Kota, Tsogo ou Punu s'est notamment illustré dans une sculpture religieuse liée au culte des ancêtres et aux masques d'esprit, des arts majeurs qui, dès leur découverte au début du 20e siècle par des artistes comme Picasso, Derain ou Braque, ont été déterminants dans la constitution du regard moderne en Occident.

À travers une sélection de 325 œuvres emblématiques – et souvent uniques – de collections publiques et privées majeures, l'exposition propose d'en étudier les principaux styles, à la manière d'une histoire de l'art « classique » ; d'explorer les correspondances, mutations et particularités de la production artistique des nombreux groupes peuplant une vaste zone formée au gré des migrations ; de révéler, en somme, la créativité et l'originalité exceptionnelle des arts de chacun des peuples de la forêt équatoriale atlantique.

Cette exposition ouvre la saison 2017-2018. Elle livrera, du 03 octobre 2017 au 21 août 2018, « une histoire des styles et des formes artistiques de la région, approche trop souvent négligée pour l'étude des arts africains », a précisé Stéphane Martin, Président du musée du quai Branly - Jacques Chirac.

Marie Alfred Ngoma

PHOTOGRAPHIE

Lebon Chansard Zed Ziavoula explique son épopée aux 8^{es} jeux de la francophonie



Lebon Chansard Zed Ziavoula en deuxième position (DR)

Le photographe congolais a participé du 21 au 31 juillet aux 8^{es} Jeux de la francophonie tenus à Abidjan en Côte-d'Ivoire. De retour au pays, Lebon Chansard Zed Ziavoula a expliqué son épopée aux Dépêches de Brazzaville

Au-delà de son travail initial, il a présenté aussi « Adjamé » qui est l'un des grands marchés populaires à l'image du marché Total situé en plein quartier populaire au sud d'Abidjan.

La brillante prestation du photographe congolais lui a valu la mention spéciale du jury. « Les 8^{èmes} jeux de la francophonie ont été un riche moment de partage avec des photographes venus d'autres pays. J'ai beaucoup appris et passé des moments inoubliables à Abidjan. Le peuple ivoirien est un peuple hospitalier. Je me suis senti chez moi. »

Chaque photographe est passé devant le jury pendant 5 minutes pour défendre ses œuvres présentées en concours à la Bibliothèque nationale, ensuite s'en est suivie la phase des

balades avant de passer à la réalisation des œuvres fraîches au tour d'un thème libre, a-t-il indiqué. Et d'ajouter qu'au finish, chaque photographe est passé à nouveau devant le jury pour défendre ses œuvres réalisées sur place ce, pendant 2 minutes avant de passer à la cérémonie de remise des prix.

Le prix remis à Lebon Chansard Zed Ziavoula se justifie par rapport à la pertinence de son travail.

« J'ai travaillé sur un thème de mémoire intitulé « Présence, absence ». Il s'agit d'un travail de superposition dans lequel je parle de ma mère à la fois présente et absente parce que morte, mais en même temps incarnée en chaque membre de ma famille maternelle. Vous aviez sur ces pho-

tographies quelques portraits des membres de ma famille maternelle encore en vie pour justifier cette présence et les cimetières traduisent dans ces photographies, l'absence. Ce travail de mémoire est une tentative perpétuelle d'appréhension de mon être à travers la quête continue de l'autre inconnu, ma mère », a déclaré le photographe congolais.

Notons que Lebon Chansard Zed Ziavoula prépare une exposition tournante et travaille également pour le projet de publication de son livre photographique.

Chaque photographe est passé devant le jury pendant 5 minutes pour défendre ses œuvres présentées en concours à la Bibliothèque nationale, ensuite s'en est suivie la phase des balades avant de passer à la réalisation des œuvres fraîches au tour d'un thème libre.

Bruno Okokana

SANTÉ

La vitamine B3 peut empêcher les fausses couches

Une étude de chercheurs australiens publiée, jeudi dans le *New England Journal of Medicine*, indique qu'une cure de vitamine B3 pourrait se révéler être un remède contre les fausses couches chez les femmes ayant un risque de déficience de Dicotinamide adénine dinucléotide (NAD).

« Après 12 ans de recherches, notre équipe a découvert que cette déficience peut être traitée et des fausses couches et handicaps à la naissance empêchés, en prenant une simple vitamine », a affirmé Sally Dunwoodie au Victor Chang Cardiac Research Institute.

Les auteurs de l'étude soutiennent que la NAD a besoin

d'un taux suffisant de vitamine B3 pour se développer. Son déficit chez les femmes, précisent-ils, empêche le développement

à combler ce déficit. Pour parvenir à la conclusion selon laquelle la vitamine B3 pourrait empêcher les fausses couches, les scienti-

de la molécule NAD.

Les chercheurs ont ensuite mené des tests sur les souris femelles. Une démarche qui, grâce à la prise de gélules, a révélé une amélioration sur le développement des embryons de ces souris porteuses d'une déficience en NAD.

Avec ce résultat auquel ils sont parvenus, la prochaine étape envisagée par les chercheurs est de créer un test permettant de repérer les femmes ayant un risque de déficience NAD, afin de leur demander de prendre des suppléments de vitamine B3 pour y remédier.

Nestor N'Gampoula

« Après 12 ans de recherches, notre équipe a découvert que cette déficience peut être traitée et des fausses couches et handicaps à la naissance empêchés, en prenant une simple vitamine »

des embryons, causant fausses couches et handicaps dans le cas où la grossesse aboutit. Jusqu'ici, c'est la vitamine D, présente dans l'organisme à l'état naturel dans la viande et les légumes, qui aide

les scientifiques ont étudié les gènes au sein de familles aux multiples fausses couches et handicaps de naissance. Ces recherches ont abouti à la découverte des mutations génétiques affectant la production

SERVICES BANCAIRES

La LCB Bank inaugure un grand Centre d'Affaires pour Entreprises à Brazzaville

Le deuxième centre d'affaires pour entreprises de La congolaise de banque (LCB) a été inauguré le samedi 5 août dernier, au centre-ville de Brazzaville. Ce centre d'affaires a été construit pour accompagner les entreprises locales dans un cadre professionnel et respectueux, et pour assurer une proximité plus forte avec la clientèle.



Ce très beau bijou a été officiellement ouvert au public le week-end, en présence de plusieurs autorités et de chefs d'entreprises, dont l'administrateur maire de Poto-poto, Jacques ELION, l'administrateur directeur général de LCB Bank, Mohamed TAHRI, ainsi que des membres du conseil d'administration de la banque et plusieurs hauts cadres opérant dans le secteur bancaire et institutionnel.

En effet, LCB Bank s'est engagée depuis environ un an et demi dans un vaste chantier d'investissement dans la formation, l'équipement et l'accompagnement du capital humain. S'ajoutent les travaux de rénovation des agences au niveau logistique et

informatique qui, d'après Mohamed TAHRI, visent à améliorer les conditions de travail.

« Nous continuons à investir sur le marché des entreprises, ce qui nous a conduit à l'ouverture des deux centres d'affaires à Pointe-Noire et aujourd'hui à Brazzaville pour mieux agir avec un sens de responsabilité plus prononcée afin de renforcer la confiance réciproque et offrir une meilleure prise en charge de la clientèle entreprise », a indiqué le directeur général de LCB Bank.

Le centre d'affaires exclusivement dédié aux clients entreprises est un cadre composé d'espaces de caisses, de bureau des chargés d'affaires et de comptes, de bureaux de responsables



du centre d'affaires et d'un hall d'attente.

Le maire de Poto-poto, Jacques Elion, qui procédait à la coupure du ruban symbolique s'est félicité de la localisation du centre d'affaires, avec une bonne visibilité et l'expérience de son arrondissement 3 Poto-Poto.

« Cela nous fait plaisir, les commerçants pourront facilement placer leur argent et obtenir du crédit pour augmenter leurs affaires », a-t-il estimé.

Quant à Pierre Narcisse Loufoua, expert-comptable, conseil en stratégie

management et finance, il insiste sur le professionnalisme. « Je mesure tout le parcours qui a été fait, LCB investit dans la durée... », a confié Pierre Narcisse Loufoua.

Outre la modernisation de ses différentes agences, la banque a également investi dans un programme de formation dénommé « Bonguissa », destiné à l'ensemble du personnel et des équipes travaillant en agences. Le programme « Bonguissa » qui se poursuit jusqu'aujourd'hui a permis au personnel d'acquérir les fondamentaux et les bonnes pratiques d'accueil et de qualité de service. Un autre programme appelé « Mbongwana » s'adresse aux managers de la banque.

Le grand réseau bancaire du Congo par sa taille, LCB Bank a vu ses nombreux efforts et actions en matière de gouvernance être reconnus et honorés au-delà des frontières nationales. Le 3 juillet 2017, LCB a été lauréate du prix « Best Regional Enterprise », décerné à Lucerne, en Suisse, lors d'une conférence internationale organisée à l'initiative de « Europe business assembly UK ».

Pour confirmer sa position de première banque de proximité, LCB Bank vient d'étendre récemment son réseau à travers la construction d'un nouveau bâtiment R+4, abritant l'actuelle agence LCB Bank Ouenzé, et LCB Academy qui sera éminemment un grand centre de formation et de réflexion sur les divers sujets ayant traités aux projets, à la recherche et aux problématiques de développement. L'inauguration de LCB Academy est attendue pour le mois prochain.



DÉVELOPPEMENT

Les entreprises et la société civile s'impliquent pour l'atteinte des ODD au Congo

Une centaine de représentants des entreprises publiques et privées et des organisations de la société civile congolaise se sont réunis jeudi à Brazzaville, sous la houlette du ministre en charge de l'Economie forestière, du développement durable et de l'environnement, pour plancher sur les enjeux de la mise en œuvre des Objectifs du développement durable (ODD).

Cette rencontre vise à sensibiliser ces acteurs sur les ODD. Organisée par le ministère de l'Economie forestière, elle permettra d'intégrer les propositions des entreprises et de la société civile, dans le processus d'élaboration d'un plan cohérent à incorporer dans le Plan national de développement (PND) 2017-2021 en étude.

« L'atteinte satisfaisante des ODD à l'horizon 2030 exige l'implication de toutes les parties prenantes et des synergies dans l'action qui né-

cessitent une compréhension des enjeux et du rôle de chacun dans la réussite de cette œuvre combien exaltante », a souligné Marcel Moukissi, conseiller à l'économie verte du ministre en charge du département.

L'engagement de tous les acteurs est donc de mise. « C'est la raison pour laquelle nous les avons convoqués pour que nous en discutons. Nous allons faire des présentations et avoir leur avis. Nous estimons que c'est un agenda qui va engager les pays pendant 15 ans, les ONG et entreprises sont des acteurs majeurs, car elles vont travailler dans l'atteinte des ODD », a signifié le directeur général du développement durable, Jean Ignace Tendelet.

17 objectifs du développement durable ont été adoptés lors de l'Assemblée générale des Nations Unies, tenue en septembre



Marcel Moukissi et Jean Ignace Tendelet à l'ouverture de l'atelier (Adiac) 2015. Ces nouveaux ODD, après le développement (OMD) arrivés à terme en 2015, ont été

identifiés dans une approche intégrant les dimensions sociale, économique et environnementale. Ils abordent les problèmes persistants et les nouveaux défis auxquels l'humanité et la planète doivent faire face.

Au Congo, selon Marcel Moukissi, la mise en œuvre des ODD a permis des avancées « indéniables » dans la mise en place des infrastructures et l'amélioration des conditions de vie. « Néanmoins beaucoup reste encore à faire et les nouveaux objectifs du développement devraient permettre de poursuivre le travail déjà amorcé », a-t-il dit.

L'atelier devra émettre des recommandations sur les ODD épinglés qui devraient être insérées dans le prochain PND destiné à assurer une coordination de la politique du développement du Congo dans les cinq prochaines années.

Quentin Loubou

ARRÊT SUR IMAGE

Rue Nabemba, quartier Jacques Opangault



Une vue de la rue endommagée, Adiac

L'unique desserte pavée du quartier Jacques Opangault, qui le longe sur des centaines de mètres et facilite la mobilité des habitants dans l'arrondissement 6 Talangai, est sous la menace d'une dégradation qui pourrait empirer avec l'arrivée dans quelques mois de la saison des pluies. Il s'entend que si la partie dégradée (nos photos) n'est pas réparée dans les délais, les efforts remarquables fournis pour construire cette voie seront réduits à néant. Evidemment, les riverains, à l'instar des jeunes qui se trouvent près du trou béant, ou de ces deux dames qui négocient leur passage avec précaution, sont inquiets.

Les Dépêches de Brazzaville

GESTION FORESTIÈRE

Cap sur la certification et la collecte des données

Avec seulement 0,07% de taux de déforestation, la République du Congo est l'un des bons élèves en matière de gestion forestière. L'Observatoire des forêts d'Afrique centrale (Ofac) milite pour un développement durable, afin que l'exploitation de ces ressources forestières contribue à améliorer les conditions de vie des populations locales.

Un atelier d'information relative au processus de collecte et de validation des données 2015 de l'Ofac s'est ouvert le jeudi 10 août à Brazzaville. La rencontre réunit des techniciens forestiers, environnementalistes, responsables d'aménagement du territoire, inspecteurs forestiers, y compris des acteurs de la société civile.

Durant deux jours de travaux, les participants vont tenter d'évaluer les principaux indicateurs et d'harmoniser leur vue sur la mesure de l'efficacité du processus actuel de collecte de données forestières. « Il convient d'identifier d'éventuelles sources d'information et d'autres mandataires devant contribuer à la collecte des données et de mettre en place des mécanismes pour faciliter l'accès aux données », a insisté à l'ouverture des travaux, le directeur général de l'économie forestière, Etienne Yoyo.

L'Ofac est une cellule technique du secrétariat exécutif de la commission des forêts d'Afrique centrale, dont la mission vise à



Les participants aux travaux de l'atelier Adiac autorités est d'arriver à certifier l'ensemble des forêts du pays, confie Gaston Panzou, le correspondant principal de l'Ofac.

La certification forestière est un mécanisme mis en place par les parties intéressées par la gestion durable de la forêt, afin d'informer le consommateur que le bois qu'il achète est issu de forêts gérées durablement.

La dernière rencontre de campagne d'information relative au processus de collecte et de validation des données forestières s'était tenue en 2015, où les acteurs forestiers avaient identifié et évalué la documentation du dispositif de collecte des données du groupe national de l'Ofac.

Fiacre Kombo

promouvoir l'exploitation durable des ressources forestières et améliorer les conditions de vie des populations locales.

Le travail des forestiers est axé sur quatre importantes thématiques, à savoir: le couvert forestier analysant les différents types de forêt; le cadre légal qui traite de l'ensemble des questions liées aux textes sur l'exploitation forestière, le plan d'afforestation, les aires protégées, la circulation du bois; les questions environnementales et le volet faune et production.

Selon les données disponibles, le Congo a atteint 7000 hectares de forêts aménagées, et dispose d'environ 2,5 millions hectares de forêts certifiées. L'ambition des

PROGRAMME GENERAL DES FESTIVITES DU 57^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE DE LA REPUBLIQUE DU CONGO.-

JOURNEE DU DIMANCHE 13 AOUT 2017.

15 H 30 : Finale de la Coupe du Congo de football, sous le très haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République.

Lieu: Complexe sportif « la Concorde » de Kintélé.

20 H 00 : Election « Miss Indépendance », en présence de Madame l'Épouse du Chef de l'État.

Lieu: Palais de Congrès de Brazzaville (salle des Banquets).

JOURNEE DU LUNDI 14 AOUT 2017.

10 H 00 : Cérémonie du lancement de la 14^{ème} édition du Semi-Marathon International de Brazzaville, sous le très haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République.

Lieu : Boulevard Général Alfred Raoul.

15H30-17H00 : Cérémonie d'accueil de Leurs Excellences Messieurs les Chefs d'État.

Lieu : Aéroport International Maya-maya.

20H00 : Message radio-télévisé, de Son Excellence Monsieur le Président de la République, dédié aux festivités du 57^{ème} anniversaire de l'indépendance de la République du Congo.

JOURNEE DU MARDI 15 AOUT 2017.

10 H 00 : Défilé civil et militaire.

Lieu : Boulevard Général Alfred Raoul.

19 H 00 : Feux d'artifice.

20 H 00 : Banquet officiel offert par Son Excellence Monsieur le Président de la République et Madame (Sur carte d'invitation).

Lieu : Esplanade du Palais du Peuple (Sous-chapiteaux).

JOURNEE DU MERCREDI 16 AOUT 2017.

- Retour des délégations étrangères.
- Fin du programme général des festivités.-

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute des Gestionnaires de comptes

PROFIL RECHERCHE :

- Bac + 3 en Economie et Gestion, en Comptabilité et Finance, Gestion Financière et Comptable, Administration des entreprises ;
- Au moins 3 ans d'expérience professionnelle minimum dans le métier ;
- Avoir occupé un poste similaire dans une institution financière de la place ou dans la zone CEMAC ;
- Avoir des connaissances de base en comptabilité
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse financière
- Avoir le sens du commercial développé et une grande capacité de persuasion
- Avoir une bonne capacité d'analyse et une connaissance de l'environnement (marché, compétition, prix, facteurs de risque etc.)
- Avoir la maîtrise parfaite du Français, une autre langue (Anglais et le Chinois) serait un atout;
- Etre disponibilité à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux et objectif
- Avoir une honnêteté intellectuelle
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et mobile
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante :

recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le **01 Septembre** 2017 à 17h.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionné (es) seront convoqués pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute un agent de trésorerie.

PROFIL RECHERCHE :

- BAC + 4 en Finance, Economie ;
- Au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le métier, exception peut-être faite pour les jeunes détenteurs d'un master (BAC+5) avec mention d'un pays de l'OCDE ;
- Avoir occupé un poste similaire dans une institution financière dans la région CEMAC, dans l'un des pays de l'OCDE ou en Chine;
- Avoir de bonne connaissance du métier de la finance, du marché financier ainsi que du marché de capitaux;
- Avoir de bonne connaissance dans le domaine mathématique et logique ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse ;
- Avoir une parfaite maîtrise du pack office ;
- Avoir la maîtrise parfaite du Français, d'une autre langue (Anglais et le Chinois) serait un atout non négligeable ;
- Avoir le sens des responsabilités et des initiatives ;
- Avoir de bonne compétence en communications.
- Etre disponibilité à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux, dynamique et objective
- Avoir une honnêteté intellectuelle
- Etre intègre, morale et loyal
- Etre dynamique et mobile
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv avec photo et lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante :

recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le **01 Septembre** 2017 à 17h.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionné (e) seront convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute un Gestionnaire RH, Chargé de la Paie de l'Administration du Personnel et des Œuvres Sociales.

Qualifications requises :

- Bac + 3 en Finance, Gestion Financière et Comptable, Gestion des entreprises, Management des Ressources Humaines;
- Avoir une expérience cumulée d'au moins 3 ans dans le domaine de la Paie, de l'Administration du personnel des Œuvres Sociales et des Ressources Humaines en générale ;
- Avoir occupé un poste similaire dans une institution financière de la place ou dans la zone CEMAC ;
- Avoir une maîtrise parfaite des outils de Gestion des Ressources Humaines ;
- Avoir des notions de Comptabilité et de fiscalité ;
- Avoir une très bonne maîtrise du logiciel de paie (SOPRA BANKING ou DELTA BANKING) et de Microsoft Office serait un atout;
- Savoir superviser l'organisation de la paie, établir les fiches de paie et les versements de salaire,
- Avoir de très bonne aptitudes organisationnelles et une excellente capacité d'administration
- Savoir préparer tous les documents réglementaires liés à la gestion du personnel
- Savoir élaborer les tableaux de bords sociaux permettant de suivre l'activité du personnel (absentéisme, rémunération, congés...)

-Savoir collaborer avec les institutions sociales et administratives

-Savoir garantir l'application de la réglementation sociale et des obligations légales au sein de l'établissement

-Avoir le sens du traitement approprié des données se rapportant au personnel (confidentialité, protection des données)

-Avoir de très bonnes connaissances en français, la maîtrise de l'anglais ou du chinois serait un atout;

-Etre autonome et capable de travailler sous pression

-Avoir le sens des relations humaines, un bon esprit d'écoute et des aptitudes en gestion de conflits serait un plus ;

- Avoir une honnêteté intellectuelle

-Etre intègre, moral et loyal

-Etre dynamique et mobile

- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

-Cv accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation

-Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante :

recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 01 Septembre 2017 à 17h.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionné (es) seront convoqués pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.



Promosms

FORFAITS SMS ILLIMITÉS

Discute avec tes proches
sans limite, grâce aux forfaits
SMS illimités.

Compose *121*3#



DECLARATION DE PERTE

Monsieur KUMAZ MOHMED de nationalité syrienne déclare avoir perdu il y a quelques temps son passeport. Il demande à toute personne de bonne foi qui l'aurait ramassé ou retrouvé de bien vouloir le déposer au service commercial de la radio Pointe-Noire. Vous pouvez également le contacter au n° 05 585 57 46. Une forte récompense est réservée.

AMBASSADE DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE**Brazzaville, République du Congo****VENTE PUBLIQUE**

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique porte à la connaissance du public qu'elle organise une vente aux enchères spéciale le samedi 26 Aout 2017 dans l'enceinte de son entrepôt sis, rue Léon Jacob face Société AFRIC à MPILA. La vente commencera à 9h00.

Les biens suivants seront mis en vente:

- Des meubles de maison et de bureau
- Des appareils électroménagers
- Des ordinateurs et imprimantes
- Des aspirateurs
- Des matériaux de construction
- Des groupe électrogènes
- Des véhicules

Toutes les personnes intéressées sont priées de se rendre au lieu indiqué ci-dessus, le Jeudi 24/08/2017 et Vendredi 25/08/2017 de 9H00 à 18H00 pour visiter les articles et prendre connaissance des conditions de vente.

N.B. Tous les participants devront passer par le contrôle de sécurité pour avoir accès au lieu de la vente. Mode de paiement: EN ESPECES (Fcfu Uniquement) SUR PLACE!!!

VENTE PUBLIQUE

The U.S. Embassy Brazzaville will hold an auction sale on August 26th, 2017 at 09:00. New and used items will be sold. All interested persons are encouraged to preview the items on August 24th and 25th from 09:00 to 18:00.

Items for sale: residential and office furniture, appliances, vacuum cleaners, computers, printers, building materials, generators and a Ford Explorer.

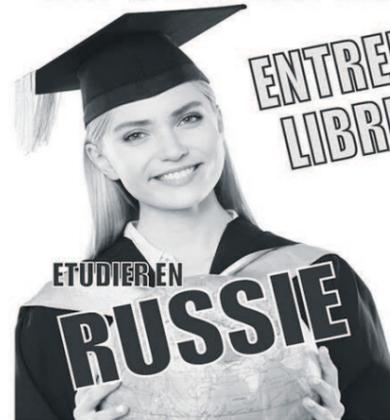
Location: Embassy Warehouse: Léon Jacob Street, opposite Company AFRIC in Mpila. Photo ID's will be required to enter the facility.

** All sales are final and CFA payment is due at the time of winning

Le groupe des Universités d'Etat russes - RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent aux

salons de formation

«ETUDIER EN RUSSIE-2017»



ENTREE LIBRE

les 18-19 août
à Brazzaville de 9.00 à 14.00h

Adresse:
Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Centre-ville, Brazzaville, B.P. : 2021
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95

les 18-19 août
à Pointe-Noire de 9.00 à 14.00h

Adresse:
Consulat Honoraire de Russie
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum,
B.P. 5363 Pointe-Noire,
Tel: +242 055005560

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!

WWW.EDURUSSIA.RU

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en anglais et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

IN MEMORIAM

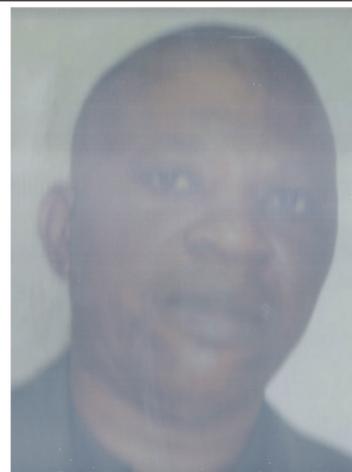
11 août 2001-11 août 2017, il y a exactement 16 ans que Dieu rappelait à lui, notre maman, Issongo Akondzo Marie Josée « Maman Mapassa ». En cette date commémorative, ses enfants Christian Amboulou, Ghislain Amboulou Itoua et Alain Bergeas Amboulou demandent à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Très chère maman, nous ne t'oublierons jamais. Que ton âme repose en paix!

**NÉCROLOGIE**

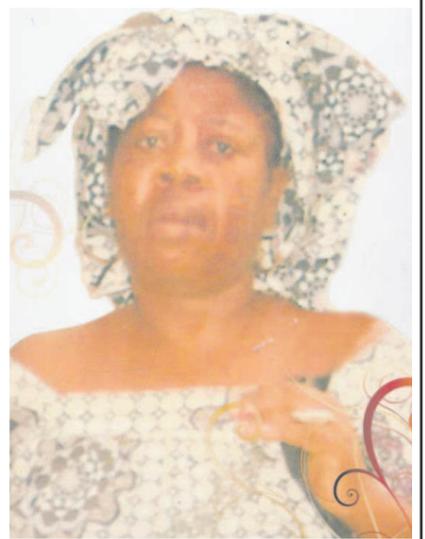
Les familles Ansi-Oba, Vintsié, Ondon, Etou et les enfants Mbongo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur neveu, fils et frère Vianey Mbongo, survenu le 2 août 2017 à l'hôpital militaire Pierre-Mobengo, des suites d'une maladie.

À cet effet, les obsèques y relatives sont prévues le lundi 14 août selon le programme ci-après :

- 9h00 : levée du corps à l'hôpital militaire ;
- 10h00 : recueillement au domicile du disparu sis n°57 rue Kintélé à Ouenzé (Av. Reine Ngalifourou) ;
- 14h00 : départ pour le cimetière ;
- 16h00 : fin de la cérémonie.



Didier Clotaire Boutsindi, président de l'Association pour la reconstruction et le développement social du Pool annonce aux amis et connaissances que le programme des obsèques de sa sœur ainée Lilly Eliane Boutsindi se déroulera comme suit :
Date : Samedi, 12 août 2017
9h00 : levée de corps à la morgue de l'hôpital de Makélékélé ;
10h00 : recueillement au domicile familial, sis 73 rue Lékana (Rond-point Mougali)
12h00 : Messe de requiem à la Paroisse Saint-Esprit de Mougali ;
13h30 : départ pour le cimetière Samba Alphonse, puis inhumation ;
16h : Retour à Brazzaville ;
17h : Fin de la cérémonie.



Jean Kodila, agent des Dépêches de Brazzaville a la profonde douleur d'informer Ngana Jean Pierre, Mabika Ferdinand-Dada, Kimfouila Martin, sergent Kengani Malata Caroline et Nzousi Jean Alain-Gino à Pointe-Noire, Baboka Michel et Pakou François au village Kimbaôka district de Londéla-Kayes, Loumbou Mapékani Daniel, Pandzou André et le sergent-chef Kengani Baboka constant Michel à Brazzaville, du décès de son père Kengani Jacques «Vieux K», survenu le mercredi 09 août 2017 à 22h à Dolisie. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

REMERCIEMENTS

Martin Mberi et Madame, les familles Félix Tchicaya, Portella-Poaty, les clans Nkossa, Mbaya et Boulolo, expriment à votre égard leur profonde gratitude pour leur avoir témoigné votre soutien et compassion lors du décès de Marie-Thérèse Félix-Tchicaya, survenu le 6 juillet 2017 à Pointe-Noire. Une messe d'action de grâces en sa mémoire sera dite à Pointe-Noire en la paroisse Notre-Dame de l'asomption à 10h00. Nous vous prions par la présente, de bien vouloir croire en nos sincères remerciements.



Un nouveau bâtiment MUCODEC inauguré à Oyo.



La Fédération des MUCODEC a officiellement inauguré son nouveau bâtiment abritant à la fois la Délégation fédérale Plateaux-Cuvettes-Sangha et la Caisse Locale MUCODEC Oyo, ce mercredi 09 août 2017, au cours d'une cérémonie à laquelle ont pris part le Préfet de la Cuvette, le Maire et le Sous-préfet d'Oyo.

Ce siège régional des MUCODEC est situé sur l'avenue Edith Lucie BONGO, en diagonale de l'Hôtel Ekodis, dans le quartier Okongo.

Ouvert au public depuis le 24 avril 2017, ce nouvel édifice à deux étages offre un cadre plus grand, et permet un meilleur accueil aux sociétaires et de meilleures conditions de travail aux salariés et Elus MUCODEC.

MUCODEC, encore plus proche de vous !



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE

Les centres d'apprentissage des métiers faciliteraient l'insertion socio-professionnelle des jeunes

La communauté internationale célèbre le 12 août de chaque année cette journée pour promouvoir l'insertion socio-professionnelle des jeunes à travers l'apprentissage des métiers divers. C'est même le principal objectif visé par le Programme mondial pour la jeunesse, car la jeunesse est l'avenir de l'humanité.

C'est le 17 décembre 1999, dans sa résolution A/RES/54/120, que l'Assemblée générale des Nations unies a approuvé la recommandation de la Conférence mondiale des ministres de la jeunesse (Lisbonne, 8-12 août 1998) visant à faire du 12 août la journée internationale de la jeunesse. Le Programme d'action mondial pour la jeunesse, qui fournit un cadre politique et des lignes directrices visant à améliorer la situation des jeunes dans le monde, encourage également à promouvoir activement la participation des jeunes au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Cependant, c'est par déficit de nombreuses actions et activités de socialisation saine dans des quartiers populaires que certains jeunes de la ville océane se lancent dans des activités qui peuvent conduire aux actions regrettables. Ces actes mettent en exergue la sempiternelle question de l'oisiveté de la jeunesse dans les villes, surtout au moment des périodes des vacances scolaires. Il faut les voir à longueur de journées aux abords de la voie ferrée en petits groupes parfois jusqu'aux heures tardives de la nuit. Ces jeunes jouent aux jeux de ngola, dames, ludo, cartes, pokers en buvant

de l'alcool et en fumant des cigarettes. L'un des objectifs de la journée internationale de la jeunesse est l'encadrement des jeunes pour les détourner de l'incivisme. D'ailleurs, en 2006, une résolution du Conseil de sécurité (S/RE/2282) a réaffirmé l'importance du rôle que les jeunes jouent dans la prévention et le règlement des conflits par la capacité d'intégration et de réussite des activités de maintien et de consolidation de la paix.

Où sont les centres d'encadrement populaires dans les arrondissements ?

Les maisons de la jeunesse ne suffisent pas pour faire face aux problèmes d'occupation, d'encadrement et de conscientisation de la jeunesse. car le constat fait est que ces maisons de la jeunesse attirent

plus des jeunes scolarisés. D'où de nombreux jeunes déscolarisés, quand ils sont abordés, parlent plus des centres d'encadrements populaires ou d'apprentissage des métiers. Car ces jeunes ne sont jamais dans des réunions pour écouter telle ou telle autorité sur des questions de la jeunesse. Si ces réunions se passent dans des salles de conférences au centre ville, ils s'excluent en pensant que c'est l'affaire des jeunes diplômés.

Les statistiques démographiques de ville de Pointe-Noire, par exemple, montrent bien que cette ville est plus peuplée de jeunes. Pour se rendre compte de cette population jeune, il suffit de se référer aux nombreux meetings qui venaient d'avoir lieu lors des dernières campagnes des législatives et locales. Et après ces meetings, ces jeunes repartent

dans leurs quartiers respectifs sans occupations saines. Ainsi, le Programme international de la jeunesse met l'accent sur dix domaines prioritaires, parmi lesquels l'éducation, la toxicomanie, la délinquance juvénile, les loisirs, les jeunes filles et garçons à la participation de la vie saine de la société et à la prise de décision. Notons que la question de l'occupation et de l'encadrement social des jeunes reste une épine dans le pied des pouvoirs publics. Car leur encadrement participe activement à leur insertion socio-professionnelle. Selon les statistiques des Nations unies, les jeunes représentent un sixième de la population mondiale et leur nombre augmente tous les cinq ans. D'où la question de leur encadrement est cruciale.

Faustin Akono

DOLISIE

Les agents municipaux en grève



La mairie de Dolisie/credit photo DR

Les agents municipaux de la ville de Dolisie sont en grève depuis plus de six mois. Ces derniers revendiquent le paiement de neuf mois d'arriérés de salaire.

Comme une épidémie, les grèves s'enchaînent et se répètent à la mairie de Dolisie. Les agents municipaux manifestent leur ras-le-bol depuis plusieurs mois. Ces derniers ont décidé d'arrêter le travail pour réclamer leur dû. Heureusement pour cette administration, un service mini-

mum a été créé pour éviter un vide administratif. En tout cas, cela fait des mois depuis que les agents municipaux manifestent pour le paiement des arriérés de salaire.

En effet, les retards de salaires ont commencé à être cumulés depuis octobre 2014 à la mairie de Dolisie. Une année après, le 22 décembre 2015, ces agents municipaux avaient lancé leur premier mouvement de grève en organisant un concert de casseroles à l'esplanade de

l'Hôtel de ville avant d'être dispersés par la police à coup de gaz lacrymogène. Bilan de cette manifestation : un blessé du côté des agents municipaux. Aujourd'hui, le mouvement se poursuit avec une nouvelle grève qui dure déjà plus de six mois. Ces agents municipaux ont décidé de rester chez eux. Notons que selon une source sûre du dossier, plusieurs approches pour trouver une voie de sortie n'ont pas pu avoir gain de cause.

Hugues Prosper Mabonzo

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL FÉMININ

Pas de finale pour l'AC Léopards

Après 5 ans de règne sans partage, l'AC Léopards dames ne défendra pas son titre cette année. Elles ont été battues, le 9 juillet, au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville en demi-finale de la Coupe du Congo par le Football club La Source, 4 à 5, après un score de parité de 2 buts partout à l'issue du temps réglementaire.

L'élimination des fauves dames est comme un coup de tonnerre pour les dirigeants et supporters habitués à voir leur équipe en finale depuis sa création. Après autant de défaites en finales de la Coupe du Congo contre la même équipe, le FCF La Source a décidé de briser

mais la Source a assuré sa qualification aux tirs au but, 5-4. La Source affrontera en finale l'AC Colombe son sempiternel adversaire de la Ligue de Brazzaville qui a, de son côté, arraché sa qualification en s'imposant aussi aux tirs au but face à Royal Football féminin, 4 à 3, après un score vierge à la fin du temps réglementaire.

La Source part avec les faveurs de pronostic, puisque sur autant des matches disputés contre l'AC Colombe, elle a remporté la majorité. Mais à cette étape de la compétition, les chances sont partagées entre les deux équipes qui vont donner le meilleur d'eux-mêmes pour se consacrer vainqueur. La finale s'annonce



AC Léopards dames «adiac»

le mythe en privant ainsi sa bête noire, AC Léopards, d'une sixième finale consécutive. C'est pour la première fois de l'histoire de cette compétition que les deux équipes se sont croisées en demi-finale qui a laissé un goût amer à l'espoir de la Ligue de Pointe-Noire. Les deux équipes ont fait 2 buts partout en temps réglementaire

ainsi très palpitante dès lors que l'équipe championne en titre a été écartée de la course. Soulignons que la finale de la Coupe du Congo dames entre La Source et AC Colombe se jouera, le 13 août, en lever de rideau de la finale masculine qui mettra aux prises Cara et AC Léopards.

Charlem Léa Legnoki

MOTS FLÉCHÉS N°144

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

GROUPEMENTS DE PERSONNES	COULEUR DE L'ESPOIR	APPROUVES LES IDÉES	DÉCOLLAGE	SOUS TENSION	CELA VA SANS DIRE	DES RAMES AUTOUR DE PARIS
LIGNÉE	RELATIF AU CHIEN	PIPE ORIENTALE		LA CHEMISE À SON TOUR		
					ARGON AU LABO	
					MOIS DE VACANCES	
PRÉNOM FÉMININ			PLUS QUE GOURMAND			
AUTORITÉ OPPOSÉE			LES MOINS BIEN			
ICI EN PLUS COURT		ÉLÉMENT DE BARBECUE		DÉGOMMA		CÔTÉ D'UN RECTANGLE
RECOUVRIR DE MÉTAL		IL TIENT UN CLUB		LIBERTÉ D'ACTION		
				TABLE D'OFFICE		
				PERCEPTIBLE PAR L'OREILLE		
IL ENTOURE LE LAGON	ILS SONT ÉMINEMMENT VOLATILES				POSSESSIF	
					UNITÉS BINAIRES	
			FUT INFORMÉ		CHARPENTE DE NAVIRE	
			LENTILLE FOURRAGÈRE		LOURDE	
PRÊTRE ORTHODOXE	CARABOSSE PAR EXEMPLE			EMPLOI DE STIMULANTS		
	SOIN DE LA PEAU					
		GRENOUILLE				
		INSIPIDE				
JAMAIS PORTÉS			C'EST LUI LE PATRON!			DRAIN POUR UNE PLAIE
UTILISERA			FOYER DE CHEMINÉE			
					STRONTIUM	
			PONT DE PARIS		RÉCIPIENTS DE CHIMISTES	
BANDE DE DÉCOR	ELLE ENRICHIT LE PAYSAGE BRETON	DÉCORÉE				GRÂCE À LUI, ON REMPORTE LE POINT
		ESPÈCE DE SAPAJOU				
			PATRON DES HAUTES-PYRÉNÉES	ENLEVA LE HAUT		
				ARBRE DE HAIE		
MÉMOIRE DU PETIT ÉCRAN					POINTE DANGE-REUSE À FLEUR D'EAU	
PLAT MAROCAIN		ARCHITECTE DE PYRAMIDES				
				BANDE AU POSTE		SYNDICAT DE L'ÉDITION

SUDOKU N°144

>FACILE

			6				5	
8	7	6	3	5				
5		1	4	2		9		8
			7	9			3	
3	9	1		5	7		6	
	2			3	6			
4		7		6	3	2		9
				8	1	4	7	5
	5				4			

>MOYEN

	6	7	2		5	1	8	
5		8			6			
	2							
		5	7			3	1	
3			5	8				6
	4	2			1	8		
							3	
			4			6		8
1	6	8		7	2	9		

>DIFFICILE

	7		3	1		2		
	8	9				3		
	3				9		7	
				2	3	8		6
9				4				5
3	6	8	5					
	9		1				6	
		7				4	2	
		3		7	4		8	

MOTS CROISÉS N°144

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

>HORIZONTALEMENT 1. Il prémunit contre les conséquences d'un aveuglement passager. - 2. Cautionne le projet. Terme de mépris. - 3. Qui ne plie pas facilement. Ouvert au col. - 4. Archives télévisuelles. Dans la gamme. - 5. Petit élu. Traverse Turin. Mâle de l'oie. - 6. Soldat de Lee. - 7. Principe odorant. Peintures murales. - 8. République insulaire. Ardente à l'ouvrage. - 9. Nouvelle version d'un film. Spécialité de Bretagne. - 10. Homme de Colombo.

>VERTICALEMENT A. Ils n'éprouvent aucun scrupule à faire du profit avec des religieuses. - B. Baroudeur. - C. Ragoût, écrasé. - D. La campagne lui a réussi. Relatif à l'épiphyse du cerveau. - E. Marque une intensité. La reine du parterre. Particule élémentaire. - F. Roi d'Israël. Très paisible. - G. Monnaie bulgare. Bazardé. - H. Perroquet coloré. Herbacée africaine. - I. Hérissons des caves. Montrai sa colère. - J. Connexions. Mets en jeu.

MOTS À MOTS N°144

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① **R A T E** + **R I X E** = **E** | | | | | | | |
- ② **A I R E** + **L E N T** = | | | | **L** | | | |
- ③ **L E G E** + **U R N E** = | | | | | | | **R** |

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°143

A	R	C	T	R	M						
A	G	I	T	E	R	O	D	O	R	A	T
A	T	T	R	O	U	P	E	M	E	N	T
E	C	O	S	L	O	A	V	E	C		
A	N	E	S	S	E	A	N	E	T		
S	N	I	M	E	V	E	N	T	E		
T	A	T	O	U	A	G	E	D	E	R	
P	E	S	E	N	T	A	N	A	R	G	
E	N	S	E	L	L	E	A	B			
W	C	D	R	E	M	P	I	L	E		
E	T	U	D	I	E	E	S	S	E	S	
A	R	A	I	N	S	A	N	E	S	P	
V	I	S	E	E	S	T	U	C	I		
F	I	N	E	S	S	E	S	D	O	D	
D	L	C	E	M	A	L	O	U	I	N	
V	E	L	U	D	U	S	S	E	T	S	

MOTS CROISÉS N°143

M	E	S	S	A	G	E	R	I	E
E	N	T	E	N	D	U	E	F	
U	O	L	A	S	N	C	F		
R	E	P	A	R	A	T	E	U	R
T	U	C	L	A	I	O			
R	P	I	C	T	A	R	N		
I	O	L	E	F	I	L	E	T	
E	P	I	N	E	U	S	E		
R	U	S	L	I	M	A	C	E	
E	S	B	U	E	E	A	S		

SUDOKU N°143

2	1	4	9	6	7	5	3	8
6	3	7	1	8	5	4	2	9
5	9	8	2	3	4	1	6	7
7	2	3	5	1	8	6	9	4
9	5	6	4	7	2	8	1	3
8	4	1	6	9	3	7	5	2
4	6	5	7	2	9	3	8	1
3	7	2	8	5	1	9	4	6
1	8	9	3	4	6	2	7	5
8	6	5	4	3	9	2	7	1
7	3	1	2	8	6	5	9	4
2	9	4	7	5	1	6	3	8
4	1	6	3	9	8	7	5	2
9	2	8	5	1	7	4	6	3
3	5	7	6	4	2	8	1	9
6	7	9	8	2	3	1	4	5
5	8	3	1	6	4	9	2	7
1	4	2	9	7	5	3	8	6
6	8	4	7	3	2	5	1	9
9	7	3	1	8	5	2	6	4
5	2	1	9	6	4	3	8	7
2	1	5	3	7	6	9	4	8
4	3	9	5	1	8	7	2	6
7	6	8	4	2	9	1	3	5
1	4	2	8	5	7	6	9	3
8	5	6	2	9	3	4	7	1
3	9	7	6	4	1	8	5	2

MOTS À MOTS N°143

1/ ÉVEILLER - 2/ TANNERIE - 3/ EUROPÉEN

DISPARITION

Raymond Damase Ngollo n'est plus

Le général de division à la retraite, Raymond Damase Ngollo, fondateur du parti Rassemblement pour la Démocratie et la République (RDR), est mort mercredi 9 août en France.

L'annonce officielle de son décès est arrivée tard dans la journée, confirmée par le Service Médico-Social de l'ambassade du Congo en France. Il serait mort à la suite d'un malaise. Admis aux urgences de l'hôpital de Villeneuve-Saint-Georges, il est décédé le mercredi 9 août à 22 h.

Raymond Damase Ngollo s'est fait connaître en tant que haut officier congolais avant d'entamer, par la suite, une carrière politique au service de grandes mutations de la République du Congo.

Le Service Médico-Social de l'ambassade du Congo en France s'affaire pour les démarches du rapatriement du corps de ce dernier au Congo.

Marie Alfred Ngoma

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Bruno Jean Richard Itoua rassure les étudiants boursiers

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, qui a animé une conférence de presse le 9 août à Brazzaville, s'est dit confiant quant au paiement de la bourse des étudiants au titre de cette année

Un signal fort pour les étudiants boursiers congolais dont certains avaient déjà perdu espoir. En effet, réunie récemment à Brazzaville, la sous-commission des bourses de l'enseignement supérieur vient de statuer sur le nombre des nouveaux étudiants qui bénéficieront de la bourse au titre de l'année civile 2017 tant au niveau national qu'international. Après cette première étape consistant à attribuer la bourse aux nouveaux, la sous-commission s'attellera désormais à l'examen des dossiers de renouvellement et de rétablissement de la bourse.

Interpellé sur le retard observé cette année pour le paiement de la bourse, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a indiqué que les difficultés constatées actuellement dans les calendriers académiques ont amené de modifications dans la gestion des bourses. « Les re-



Le ministre Bruno Jean Richard Itoua /crédit photo Adiac

tards dus à la publication des résultats vers le mois de novembre voire décembre pour certaines facultés mettent en difficulté la sous-commission qui doit se réunir pour commencer à étudier les dossiers des étudiants. J'avais voulu que cette campagne soit totalement numérisée afin d'éviter les erreurs que nous constatons mais, la période que nous traversons actuellement ne nous a pas permis d'avoir une ressource fiable », a expliqué le ministre.

S'agissant de la date du paiement du premier trimestre de la bourse, Bruno Jean Richard Itoua qui fait face, depuis son arrivée à la tête de ce département en avril 2016, à la

grogne sociale à l'Université Marien-Ngouabi est prudent.

« Nous avons commencé le travail le 30 mai et nous avons reçu près de 20.000 dossiers. L'Etat ne doit pas payer quatre trimestres aux étudiants mais deux car nous sommes en août. D'ici peu, les notes de service seront signées et nous allons afficher les listes au cours des prochains jours. Après, le ministère des Finances prendra le relais afin de payer d'abord le premier trimestre, puis le deuxième, le troisième et le quatrième », a-t-il rassuré.

Rappelons que la bourse sera accordée cette année à plus de 600 étudiants des établissements privés d'enseignement supérieur ayant reçu des agréments définitifs, à savoir l'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises ; l'Ecole supérieure de technologie des Cataractes ; l'Université protestante de Brazzaville et deux autres écoles conventionnées à Pointe-Noire. Une décision salubre pour les uns mais quelque peu critiquée par les autres qui s'appuient sur la mauvaise conjoncture économique actuelle. Pour le ministre de l'Enseignement supérieur, le volume financier

des bourses à payer chaque année est fixé au moment de l'adoption du budget de l'Etat. « A hauteur de l'enveloppe budgétaire qui nous a été octroyée par la nation, nous avons à définir les conditions selon lesquelles cette somme va être mise à la disposition des bénéficiaires. Nous n'augmentons pas le montant global de la bourse, nous n'avons ni les moyens, ni les droits, ni les prérogatives. Nous changeons les règles de gestion de cette enveloppe notamment les critères. Nous avons simplement décidé que les meilleurs doivent être les premiers », a-t-il répondu, précisant que l'objectif est de pousser le jeune congolais à vouloir être toujours le meilleur.

L'autre aspect abordé par le ministre au cours de cet échange avec les journalistes est la caducité des textes régissant la gestion des ressources humaines qui datent, d'après lui, de l'époque du parti unique. « Nous sommes donc, en inadéquation avec ces textes. Nous devons voir comment régler la gestion des bourses », a conclu le ministre qui envisage déjà la modification de ces documents.

Parfait Wilfried Douniama

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : L'histoire du Congo à travers la chanson : de l'indépendance à la victoire des Diables Rouges à Yaoundé

De l'indépendance à la victoire des Diables Rouges à Yaoundé. Cette délimitation temporelle s'explique par le fait qu'au cours de cette période faste de la chanson congolaise, la créativité musicale est poussée à l'extrême par les artistes musiciens, déterminés à soutenir l'évolution politique du pays. Quelques titres majeurs de la chanson, subjectivement choisis, jalonnent l'itinéraire du Congo : « 28 novembre 1958 Indépendance nationale », « Tokumisa Congo », « Kota na Urfc », « Para commando » et « Diables Rouges ». Dans quelques jours, le Congo célèbre le 57ème anniversaire de son accession à l'indépendance.

Tout commence le 28 novembre 1958, date de la naissance de la République du Congo au sein de la Communauté. Cet événement donne l'occasion à l'orchestre Novelty de Mountou Typoa de créer une chanson de circonstance. Mais la confusion règne déjà à l'époque. Pour certains, république est synonyme d'indépendance, comme l'atteste le titre de la chanson de Novelty : « 28 novembre 1958, Indépendance nationale », sortie aux éditions Ngoma, à Léopoldville. Ce qui est évidemment faux. Le Congo accède à l'indépendance le 15 août 1960. Les Bantous, en 1962, sortent « Tokumisa Congo » de Jean-Serge Essous qui égrène le nom

de ceux qui ont porté le Congo indépendant sur les fonts baptismaux, et qu'on peut légitimement appeler, « les pères de l'indépendance », entre autres : Youlou, Bazinga, Okomba, Opangault, Kikhounga Ngot, Isaac Ibouanga, Prosper Gandzion, etc. En 1963, un mouvement populaire, mené par des syndicalistes, fait chuter le président Fulbert Youlou.

Tout naturellement, Massamba-Débat, démis, le 6 mai 1963, de ses fonctions de ministre du Plan par Fulbert Youlou, est requis pour former un gouvernement provisoire, en qualité de Premier ministre. Après le référendum du 8 décembre 1963, il est élu, au suffrage universel, président de la République. À l'issue d'un concours organisé par la radiodiffusion nationale, « Tongo étani », de Jean-Serge Essous et les Bantous de la capitale, truste le premier prix, le 14 janvier 1964. Cette chanson, dans son couplet est, en réalité, une adaptation de l'hymne national, « La Congolaise ». « Tongo étani » servira d'ouverture ou d'indicatif aux journaux de la radio congolaise pendant des décennies. La même année, c'est la naissance du MNR (Mouvement national de la Révolution) et l'adoption du socialisme scientifique. Le MNR, rassemblement hétéroclite, est le vice congénital de l'histoire post-révolution du Congo. En 1965, Edo Ganga et les Bantous de

la capitale créent la chanson : « Kota na Urfc ». Cette chanson contribue énormément à la notoriété de Céline Yandza, Ekomband, de son vrai nom, la première présidente de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo.

L'orchestre S.b.b. est né, le 27 avril 1968, au bar dancing Faignond. Ses musiciens : Ange Linaud, Mienandi Michel, Jean Saidou, Mbaki Mitoga, Djohny Mazonga, José Bados Loumandé, Jean Pirate Mayindou, Du soleil Kinzonzi, Tenga puis Féli Bouanga, viennent pour l'essentiel de l'orchestre Tembo de Loubelo Delalune, né en 1964 à Brazzaville, à la faveur du retour des Congolais installés à Léopoldville. Parmi les « réfugiés », vocable inapproprié pour désigner ceux qui rentraient chez eux après quelques déboires de l'autre côté du fleuve, des musiciens dont le célèbre bassiste de l'orchestre Ok Jazz Loubelo Delalune qui réunit quelques jeunes musiciens pour monter, au bar Faignond, l'orchestre Tembo qui a tenu la dragée haute aux orchestres ayant déjà pignon sur rue, notamment, le plus illustre d'entre eux, les Bantous de la capitale. La rivalité OK Jazz/Bantou s'est transformée en Tembo/Bantous, les fanatiques de l'Ok Jazz ayant jeté leur dévolu sur l'orchestre Tembo. Signalons que l'expulsion des Brazzavillois de Léopoldville est l'acmé des relations volca-

niques entre Léopoldville et Brazzaville. Le S.b.b (Super Boboto de Brazzaville) devient, à la création de l'UJSC (Union de la jeunesse socialiste congolaise), en août 1969, le chantre de ce mouvement de jeunesse dirigé, alors, par Bernard Combo Matsiona.

Le 31 décembre 1969, naissance du Parti congolais du travail. Comme le MNR, dont il est l'émanation, le Parti congolais du travail est hétérogène. Le ver était dans le fruit dès sa création. En 1972, le Congo est ébranlé par le coup d'Etat d'Ange Diawara et ses acolytes. C'est la lutte entre les partisans de l'« orthodoxie marxiste léniniste » et les tenants « d'un courant politique hétérodoxe ». La chanson se met au diapason de la politique. Les artistes s'en donnent à cœur joie avec le prosélytisme des nouveaux convertis. Ils ont l'occasion de marquer leur adhésion et leur soutien à l'idéologie marxiste-léniniste, au parti et à son fondateur. Eboma Mwan'Odile crée sa célèbre chanson « Para commando », « Marien Ngouabi na tanga yo kombo té e o na miso ya bangouna ayi. Mokolo wana ba luki étumba bango moko balembi ». Cette chanson, qui est une ode à la gloire de Marien Ngouabi, dit, en résumé : « tes adversaires ont déclenché les hostilités, ils ont échoué ». Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

MFUMU